

Autriche : Quelques changements concernant la vignette autoroutière

Les autorités autrichiennes ont validé quelques changements pour l'application de la vignette autoroutière.

Nouvelle classification pour les véhicules trois roues

Le 1er décembre 2019, la société Asfinag chargée de la gestion des autoroutes en Autriche a modifié la nomenclature des véhicules soumis à la vignette.

Elle considère depuis cette date que les véhicules motorisés à trois roues (*comme les trikes ou les véhicules type Piaggio MP3 par exemple*) seront à compter de cette échéance, soumis à la vignette « motos » en lieu et place de la vignette automobile exigée jusqu'alors.

Gratuité de certains tronçons autoroutiers à partir du 15 décembre 2019 !

Les autorités parlementaires autrichiennes ont validé le 5 décembre 2019, un texte instaurant la gratuité lors de la circulation sur les tronçons autoroutiers suivants :

- Westautobahn A1 (entre la sortie Walserberg et Salzburg Nord)
- Mühlkreisautobahn A7 – en construction -
- Inntalautobahn A12 (de la frontière allemande jusqu'à la sortie Kufstein-Süd)
- Rheintal/Walgau-Autobahn A14 (de la sortie Hörbranz jusqu'à celle de Hohenems)
- Linzer Autobahn A26 – en construction -

Il ne sera donc plus nécessaire de justifier de l'apposition d'une vignette pour circuler sur les tronçons précités.

Ce principe de gratuité entre en vigueur à compter du 15 décembre 2019.

Plus de détails sur la carte ci-dessous :



- * *tronçon orange : chaussée soumise à vignette*
- * *tronçon bleu : chaussée où la vignette n'est plus nécessaire*
- * *tronçon vert : chaussée soumise à péage en plus de la vignette*